Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Text in French and Latin. Texte en français et en latin.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
12X		16X		20X	✓	24X		28X		32X	

EXHORTATION

DE

S. S. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGE CATHOLIQUE

A L'OCCASION DU

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

DE SON SACERDOCE



St. Boniface, Manitoba

1911

EXHORTATION

DE

S. S. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGE CATHOLIQUE

A l'Occasion du Cinquantième Anniversaire de son Sacerdoce.

PIE X, PAPE

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

CHERS FILS,

Elles sont profondément enracinées dans notre esprit, et elles sont très redoutables, les paroles que l'Apôtre des Gentils écrivait aux Hébreux (1) en leur rappelant le devoir de l'obéissance envers les supérieurs: *Ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte*, affirmait-il avec une singulière gravité.

Cette parole s'adresse sans doute à tous ceux qui ont autorité dans l'Eglise, mais elle s'applique plus particulièrement à Nous qui, malgré Notre insuffisance, et avec la permission de Dieu, y exerçons le pouvoir suprême. Aussi ne cessons Nous, dans Notre sollicitude, de méditer et de rechercher jour et nuit les moyens de sauvegarder et de faire progresser le troupeau du Seigneur.

De toutes Nos préoccupations la principale est celle-ci: il faut que les hommes honorés du sacerdoce soient absolument tels que l'exige l'accomplissement de leur charge. Nous sommes, en effet, persuadé que c'est de là surtout qu'il faut attendre le bon état et le progrès de la religion.

C'est pourquoi, dès Notre élévation au Souverain Pontificat, bien que les nombreux mérites du clergé, considéré dans son ensemble, fussent évidents, Nous avons cru cependant devoir

---

(1) XIII, 17.

exhorter très instamment Nos Vénérables Frères les évêques de l'univers catholique à mettre leurs soins les plus persévérants et les plus actifs à former le Christ dans ceux qui sont destinés, en vertu de leur charge, à former le Christ dans les autres.

Nous n'ignorons pas avec quel empressement les évêques se sont acquittés de cette tâche. Nous savons avec quelle vigilance et quelle sollicitude ils se sont appliqués assidûment à former le clergé à la vertu, et Nous voulons moins les en louer que les en remercier publiquement.

Mais si Nous Nous félicitons de voir de nombreux prêtres, que ce zèle de leurs évêques a enflammés d'une sainte ardeur, faire revivre ou accroître en eux la grâce de Dieu qu'ils avaient reçue le jour de leur ordination sacerdotole, Nous avons encore à déplorer que certains autres, en divers pays, ne se montrent pas tels que le peuple chrétien, portant ses regards sur eux comme sur un miroir, ainsi qu'il convient puisse avoir des modèles à imiter.

C'est à eux que Nous voulons, par cette lettre, ouvrir Notre cœur, comme le cœur d'un père aimant qui bat anxieusement à la vue de son fils malade.

C'est sous l'inspiration de cet amour paternel que Nous ajoutons nos exhortations à celle des évêques; et bien qu'elles aient surtout pour but de ramener à de meilleurs sentiments les dévoyés et les tièdes, Nous voulons aussi qu'elles soient un stimulant pour les autres. Nous montrons le chemin que chacun doit s'efforcer de suivre avec une ardeur chaque jour grandissante pour devenir, selon la belle expression de l'Apôtre, un *homme de Dieu* (1). et pour répondre à la légitime attente de l'Eglise.

Nous ne vous dirons rien qui ne vous soit connu, ou qui soit nouveau pour quelqu'un; mais il importe à tous de se remémorer ces choses: et Dieu Nous donne l'espoir que Notre parole ne sera pas sans porter des fruits abondants.

Voici ce que Nous vous demandons avec instance: *Renouvelez-vous dans votre esprit et revêtez l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables* (2) ; et ce sera le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez Nous offrir en ce cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce.

Pour Nous, quand Nous repasserons sous le regard de Dieu, *avec un cœur contrit et en esprit d'humilité* (3), les années de Notre sacerdoce, il Nous semblera que Nous expions en

---

(1) I Tim. VI, 11.
(2) Ephes. IV, 23, 24.
(3) Dan. III, 39

quelque sorte ce que Nous devons y regretter de trop humain, en vous avertissant et en vous exhortant à *marcher dignement devant Dieu et à lui plaire en toutes choses* (1).

Par cette exhortation, ce ne sont pas seulement vos intérêts que Nous défendrons, mais aussi les intérêts communs des nations catholiques, les uns ne pouvant en aucune façon être séparés des autres. En effet, le prêtre est tel qu'il ne peut pas être bon ou mauvais pour lui seul; mais de quelles conséquences sont pour le peuple sa conduite et sa manière de vivre ! Quel immense trésor, qu'un prêtre vraiment bon, partout où il se trouve !

Nous commencerons donc, chers Fils, Notre exhortation en vous excitant à la sainteté de vie que requiert votre dignité.

Quiconque, en effet, exerce le sacerdoce, ne l'exerce pas seulement pour lui, mais aussi pour les autres. *Car tout Pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde Dieu* (2). Le Christ a exprimé la même pensée lorsque, pour montrer en quoi doit consister l'action sacerdotale, il comparait les prêtres au sel et à la lumière. Le prêtre est donc la lumière du monde, le sel de la terre. Personne, sans doute, n'ignore que cela consiste surtout pour lui à communiquer la vérité chrétienne; mais peut-on ignorer davantage que ce ministère est à peu près inutile si le prêtre n'appuie de son exemple ce qu'il enseigne de vive voix. Ceux qui l'écoutent pourront dire alors injurieusement il est vrai, mais non sans raison: *Ils font profession de connaître Dieu et ils le renient par leurs actes* (3) ; et ils repousseront la doctrine et ne profiteront pas de la lumière du prêtre. C'est pourquoi le Christ lui-même, constitué le modèle des prêtres, a d'abord enseigné par l'exemple et ensuite par la parole: *Jésus a commencé par agir, il a enseigné après* (4). De même, s'il néglige la sainteté, le prêtre ne pourra en aucune façon être le sel de la terre; car ce qui est corrompu et contaminé n'est aucunement propre à conserver: et là où la sainteté fait défaut, il est inévitable que la corruption s'introduise. Aussi le Christ, poursuivant cette comparaison, appelle de tels prêtres un sel fade, *qui n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors*, et dès lors *à être foulé aux pieds par les hommes.* (5).

Ces vérités sont d'autant plus certaines que nous n'accomplissons pas les fonctions sacerdotales en notre nom, mais au

---

(1) Coloss. I, 10.
(2) Hébr. v. l.
(3) Tit. I, 16.
(4) Act. I, 1.
(5) Matth. V, 13

nom de Jésus-Christ. *Ainsi*, dit l'Apôtre, *que l'homme nous considère comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu* (1); *c'est donc pour le Christ que nous remplissons les fonctions d'ambassadeurs* (2). C'est aussi pour cette raison que le Christ lui-même nous a placés au nombre de ses amis et non de ses serviteurs: *Je ne vous appellerai plus serviteurs..... mais je vous ai appelés amis parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître..... Je vous ai choisis et constitués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit.* (3).

Nous avons donc à remplir le rôle du Christ; la mission qu'il nous a donnée, nous devons l'accomplir en prenant pour but celui qu'il s'est proposé. Et comme *n'avoir qu'un même vouloir et une même aversion est le propre d'une solide amitié*, nous sommes tenus, en qualité d'amis, de conformer nos sentiments à ceux de Jésus-Christ, qui est *saint, innocent* et *sans tache* (4). Envoyés par lui, nous devons gagner l'esprit des hommes à ses doctrines et à sa loi, en commençant d'abord par les observer nous-mêmes; en tant que participant à son pouvoir de délivrer les âmes des liens du péché, nous avons l'obligation de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous préserver nous-mêmes du péché.

Mais par-dessus tout, en tant que ses ministres dans l'offrande du Sacrifice par excellence, perpétuellement renouvelé pour le salut du monde, nous devons nous mettre dans le même état d'esprit que celui dans lequel, Hostie immaculée, il s'est offert à Dieu sur l'autel de la croix. Car, si autrefois, où il ne s'agissait que d'apparences et de figures, une si grande sainteté était requise des prêtres, qu'en sera-t-il de nous maintenant que la victime est le Christ! *Combien donc ne doit pas être plus pur celui qui prend part à un tel sacrifice? plus immaculée que le rayon de soleil, la main qui partage cette chair, la bouche que remplit un feu spirituel, la langue que rougit un sang si redoutable?* (5)

Avec une grande justesse, saint Charles Borromée insistait sur ce point dans ses discours à son clergé: "Si nous nous rappelions, nos très chers frères, quelles grandes et saintes choses le Seigneur Dieu a déposées en nos mains, quelle force aurait cette considération pour nous porter à mener une vie digne d'hommes d'Eglise! Qu'y a-t-il que le Seigneur n'ait mis dans

---

(1) I Cor. IV, 1.
(2) II Cor. V, 20.
(3) Joan. XV, 15, 16.
(4) Hebr. Hebr. VII, 26.
(5) S. J. CHRYSOST. Hom. LXXXII in Matth., n. 5.

ma main quand il y a déposé son Fils unique, coéternel et égal à lui ? Il a mis en ma main tous ses trésors, ses sacrements et ses grâces; il y a placé les âmes, qui sont ce qu'il a de plus cher, qu'il a préférées à lui-même dans son amour, qu'il a rachetées de son sang: il a mis en ma main le ciel pour que je puisse l'ouvrir et le fermer aux autres. . . . . Comment donc pourrais-je être assez ingrat, après tant de faveurs et d'amour, pour pécher contre lui ? pour lui manquer de respect ? pour souiller un corps qui est le sien ? pour déshonorer cette dignité, cette vie consacrée à son service ?"

A cette sainteté de vie, sur laquelle il est bon de prolonger encore un peu cet entretien, l'Eglise tend par de grands et incessants efforts. Les Séminaires ont été institués dans ce but: si ceux qu'on y élève en vue du recrutement du clergé doivent être instruits dans les lettres et les sciences, cependant il faut surtout qu'ils soient en même temps formés dès leurs plus tendres années à tout ce qui concerne la piété. Ensuite, comme une mère vigilante, l'Eglise, tout en faisant avancer les candidats par divers degrés que séparent de longs intervalles, n'épargne pas ses exhortations à la sainteté.

Il Nous plaît de rappeler ici ces étapes. Dès qu'elle nous a enrôlés dans la milice sacrée, elle a voulu que nous prenions un engagement formel: *Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice: c'est vous, Seigneur, qui me rendez mon héritage* (1). *Par ces paroles*, dit saint Jérome, *le clerc est averti que celui qui est lui-même la part du Seigneur ou qui a le Seigneur en partage doit se montrer tel que lui-même possède le Seigneur et soit possédé par lui* (2).

Quel grave langage tient l'Eglise à ceux qui vont être promus au sous-diaconat ! *Vous devez considérer attentivement et à plusieurs reprises quelle charge vous assumez librement aujourd'hui. . . . .; si vous recevez cet ordre, il ne vous sera plus permis de revenir sur votre dessein, mais il vous faudra rester pour toujours au service de Dieu, et garder, avec son aide, la chasteté.* Et enfin: *Si jusqu'à présent vous avez été négligents en ce qui concerne l'Eglise, désormais vous devez être assidus; si jusqu'à présent vous avez été somnolents, vous devez désormais être vigilants; si jusqu'à présent vous avez été déshonnêtes, désormais vous devez être chastes . . , . Songez au ministère qui vous est conféré !*

Pour ceux qui vont recevoir le diaconat, l'Eglise adresse à Dieu cette prière par la bouche de l'évêque: *Q'il y ait en eux*

---

(1) Ps. XV, 5.
(2) Ep. LII, ad Nepotianum, n. 5.

abondance de toutes sortes de vertus, une autorité modeste, une pudeur constante, la pureté de l'innocence et la fidélité à la discipline spirituelle. Que vos préceptes, Seigneur, *resplendissent dans leurs mœurs et que leur chasteté exemplaire porte le peuple à les imiter saintement.*

Mais les avertissements qu'elle adresse à ceux qui vont recevoir le sacerdoce émeuvent encore plus profondément: *C'est avec une grande crainte qu'il faut s'élever à une si haute dignité, et l'on doit veiller à ce que ceux qui sont élus se recommandent par une sagesse céleste, des mœurs sans reproche et une continuelle observation de la justice. . . . . Que le parfum de votre vie soit un des attraits de l'Eglise de Dieu, en sorte que par la prédication et l'exemple vous construisiez la maison c'est-à-dire la maison de Dieu.* Plus pressant que tous est le conseil très grave qu'elle ajoute: *Conformez votre vie aux mystères que vous célébrez,* ce qui est conforme aux préceptes de saint Paul: *Que nous rendions tout homme parfait dans le Christ Jésus* (1).

Ainsi donc, puisque telle est la pensée de l'Eglise sur la vie du prêtre, personne n'est en droit de s'étonner de l'unanimité des saints Pères et Docteurs, à enseigner sur ce point une doctrine qui à certains esprits pourrait sembler presque excessive; toutefois, si on les étudie sagement, on ne reconnaîtra dans leur enseignement rien que de très vrai et de très juste. Cette doctrine, la voici sommairement. Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre; et, pour cette raison, le prêtre doit prendre garde que sa vertu soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave, mais encore en matière légère. Le Concile de Trente fait sien le jugement de ces hommes si vénérables lorsqu'il avertit les clercs de fuir *même les fautes légères, parce que, commises par eux, elles seraient très graves* (2) : très graves, en effet, non pas en elles-mêmes, mais eu égard à celui qui les commettrait et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, s'applique cette parole: *La sainteté convient à ta maison* (3).

Or, cette sainteté, dont l'absence chez un prêtre serait funeste, il faut examiner en quoi elle consiste: car quiconque l'ignorerait ou se tromperait à ce sujet courrait certainement un grand danger.

Il y en a qui pensent, qui osent même enseigner que le mérite d'un prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve

(1) Coloss. I. 28.
(2) Ses. XXII, De reform., C. 1.
(2) Ps. XCII, 5.

au service du prochain; en conséquence, laissant presque entièrement de côté ces vertus par lesquelles l'homme travaille à sa propre perfection (et qu'ils appellent pour cela vertus *passives*), ils prétendent qu'il faut consacrer toutes ses forces et tout son zèle à cultiver et à pratiquer les vertus *actives*. Cette doctrine est étrangement erronée et pernicieuse. C'est d'elle que Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, a écrit dans sa sagesse (1): " Pour prétendre qu'il y a des vertus chrétiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques, il faudrait oublier les paroles de l'Apôtre: *Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils* (2). Le Maître et le Modèle de toute sainteté, c'est le Christ; c'est sur lui que doit se régler quiconque désire entrer au séjour des Bienheureux. Or, le Christ ne change pas au cours des siècles, mais il est le même *hier et aujourd'hui: et il sera le même dans tous les siècles* (3). C'est donc aux hommes de tous les âges que doit s'adresser cette parole: *Recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur* (4); c'est à tous les temps que le Christ se montre à nous *obéissant jusqu'à la mort* (5); elle vaut pour tous les temps, la maxime de l'Apôtre: *Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses vices et ses convoitises.*" (6)

Ces enseignements s'adressent sans doute à tous les fidèles; toutefois ils concernent plus immédiatement les prêtres. Que ceux-ci s'appliquent spécialement ce que, dans son zèle apostolique, Notre prédécesseur ajoutait: " Plût à Dieu qu'il y eût maintenant un plus grand nombre d'hommes à pratiquer ces vertus comme les pratiquaient les saints des temps passés, qui, par leur humilité, leur obéissance, leur tempérance, furent *puissants en œuvre et en parole*, pour le plus grand profit non seulement de la religion, mais encore de la société civile ! "

Ici il n'est pas inutile de faire remarquer que ce pontife si sage a eu parfaitement raison de mentionner spécialement la tempérance, cette vertu que nous appelons, dans la langue évangélique, le renoncement. Car c'est surtout en cette vertu, chers Fils, que résident et la force et la puissance et l'efficacité de tout ministère sacerdotal; c'est en la négligeant que le prêtre commet tout ce qui dans ses mœurs est de nature à offenser les yeux et les âmes des fidèles. En effet, si l'on travaille en vue

---

(1) Ep. Testem benevolentiæ ad Archiep. Baltimor. 22 janvier 1899.
(2) Rom. VIII, 29.
(3) Hebr. XIIJ, 8.
(4) Matth. XI, 29.
(5) Philipp. II, 8.
(6) Gal. V, 24.

d'un gain misérable, si l'on se mêle aux affaires séculières, si l'on brigue les premières places et si l'on dédaigne les autres, si l'on s'attache à la chair et au sang, si l'on cherche à plaire aux hommes, si l'on compte sur les paroles persuasives de la sagesse humaine, tout cela vient de ce qu'on néglige le précepte du Christ et de ce qu'on rejette la condition posée par Lui: *Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même* (1).

Tout en insistant particulièrement sur ce point, Nous n'en avertissons pas moins le prêtre qu'en fin de compte ce n'est pas pour lui seul qu'il doit se sanctifier: car il est l'ouvrier que le Christ est *venu . . . . . louer pour sa vigne* (2). C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les folles herbes, d'en semer d'utiles, d'arroser, de veiller à ce que l'homme ennemi ne vienne pas semer l'ivraie sur le bon grain. Le prêtre doit dès lors prendre garde qu'un souci inconsidéré de sa perfection intime ne l'entraîne à omettre quelque devoir de sa charge se rapportant au bien du prochain, comme la prédication de la parole de Dieu, les confessions à entendre, l'assistance des malades, principalement des moribonds, l'instruction religieuse des ignorants, la consolation des affligés, le retour des égarés, enfin l'imitation parfaite du Christ, *qui passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés par le démon* (3).

Mais en tout cela qu'il ait toujours présent à l'esprit le grave avertissement de saint Paul: *Ni celui qui plante ni celui qui arrose ne sont rien: mais Dieu qui fait croître* est tout (4).

Nous pouvons aller et semer dans les larmes; nous pouvons entretenir nos semences au prix d'un labeur considérable; mais qu'elles germent et produisent les fruits qu'on en attend, cela ne dépend que de Dieu et de son secours tout-puissant. Il importe extrêmement de considérer, en outre, que les hommes ne sont que des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes; il faut donc qu'ils soient aptes à être maniés par Dieu. Et, de quelle manière ? Croyons-nous que Dieu soit déterminé par nos qualités naturelles ou acquises à utiliser notre concours en vue de l'extension de sa gloire ? Nullement: car il est écrit: *Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages; Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde pour confondre la force; et Dieu a choisi ce qui est humble et méprisable au gré du monde, ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est* (5).

---

(1) Matth. XVI. 24.
(2) Matth. XX. 1.
(3) Act X. 38.
(4) I Cor. III. 7.
(5) I Cor. I, 27, 28

Il n'y a, en vérité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une seule qui le rende agréable à Dieu et en fasse un ministre non indigne de sa miséricorde: c'est la sainteté de la vie et des mœurs. Si cette sainteté, qui consiste surtout dans la connaissance suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, tout lui manque. Car, sans elle, même les trésors d'une science remarquable (et Nous Nous efforçons Nous-même de la promouvoir dans le clergé), même l'habileté pratique et le savoir-faire, quoiqu'ils puissent être de quelque utilité à l'Eglise ou aux individus, sont fréquemment néanmoins la source de préjudices déplorables.

Mais un homme profondément saint, fût-il le dernier de tous, combien d'œuvres merveilleuses ne peut-il pas entreprendre et mener à bonne fin pour le salut du peuple de Dieu ! De nombreux témoignages l'ont montré en tout temps. Nous en avons une preuve éclatante et dont le souvenir n'est pas éloigné dans Jean-Baptiste Vianney, ce parfait pasteur d'âmes, à qui Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décerné les honneurs dus aux Bienheureux.

La sainteté seule nous rend tels que l'exige notre vocation divine, c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde et auxquels le monde soit crucifié; des hommes marchant dans une vie nouvelle, des hommes qui, selon le conseil de l'Apôtre (1), se montrent ministres de Dieu *par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la patience, par la suavité, par l'Esprit-Saint, par une charité sans feinte, par la sincérité du langage;* des hommes qui n'aspirent qu'aux biens célestes et travaillent de toutes leurs forces à y conduire le prochain.

Mais parce que, comme personne ne l'ignore, la sainteté de vie est le fruit de notre volonté en tant que celle-ci est fortifiée par le secours de la grâce divine, Dieu a pourvu lui-même abondamment à ce que le don de sa grâce, si nous le voulions, ne nous fît jamais défaut; nous pouvons l'obtenir surtout par une prière assidue. Il existe nécessairement entre la prière et la sainteté une dépendance telle que l'une ne peut, en aucune façon, exister sans l'autre. A cet égard, elle est d'une vérité absolue, la parole de saint Jean Chrysostome: *J'estime qu'il est manifeste aux yeux de tous que vivre vertueusement est tout simplement impossible sans le secours de la prière* (2); saint Augustin conclut, de même, par ce trait: *Celui-là sait bien vivre qui sait bien prier* (3). Ces enseignements, le Christ lui-même nous les a fermement inculqués, soit par ses fréquentes exhortations soit

(1) II Cor. VI. 5 et seq.
(2) De precatione orat. 1,
(3) Hom. IV, ex. 50.

principalement par ses exemples. En effet, pour prier il se retirait dans les déserts ou gravissait seul les montagnes; il passait des nuits entières absorbé dans la prière; il allait fréquemment au Temple, et même lorsque les foules se pressaient autour de lui, il priait les yeux levés au ciel; enfin, attaché à la croix, en pleine agonie, il supplia son Père avec larmes et en poussant un grand cri.

Considérons donc comme certain et bien établi que le prêtre, pour tenir dignement son rang et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière. Trop souvent on a à déplorer qu'il le fasse plutôt par habitude que par ferveur; qu'il récite nonchalamment l'office aux heures fixées en n'y ajoutant qu'un petit nombre de prières et qu'ensuite il ne songe à consacrer à Dieu aucun instant de la journée par de pieuses aspirations.

Le prêtre, en effet, beaucoup plus que tout autre, doit obéir au précepte du Christ: *Il faut toujours prier* (1), précepte que saint Paul recommande très instamment: *persévérez dans la prière, apportez-y de la vigilance avec des actions de grâces* (2); *priez sans cesse* (3).

Que d'occasions de s'élever vers Dieu se présentent durant le jour, pour une âme possédée du désir de sa propre sanctification non moins que du salut du prochain ! Les angoisses intimes, la violence et l'opiniâtreté des tentations, le manque des vertus, l'impuissance et la stérilité des œuvres, les péchés et les négligences sans nombre, la crainte enfin des jugements divins, tout nous excite vivement à pleurer en présence du Seigneur et, après avoir obtenu son secours, à nous enrichir facilement par l'acquisition de mérites.

Nous ne devons pas pleurer seulement à cause de nous. Dans ce déluge de crimes qui va se répandant et s'élargissant partout, c'est à nous surtout qu'il appartient d'implorer et de fléchir la divine clémence; c'est à nous de prier instamment le Christ qui, dans son immense bonté, nous prodigue toutes ses grâces dans son admirable sacrement: *Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple.*

Un point d'une grande importance, c'est que chaque jour un temps déterminé soit réservé à la méditation des vérités éternelles. Aucun prêtre ne peut s'en dispenser sans encourir un grave reproche de négligence et un dommage pour son âme. Saint Bernard, le très saint abbé, écrivant à Eugène III, jadis son élève, devenu depuis Pontife romain, l'avertissait franchement et instamment de ne jamais omettre la méditation quotidienne des cho-

---

(1) Luc. XVIII, 1.
(2) Coloss. IV, 2.
(3) I Thess. V, 17.

ses divines, de ne jamais prendre excuse des occupations multiples et très graves que comporte l'apostolat suprême. Il s'efforçait de justifier sa recommandation en énumérant avec une grande sagesse les avantages de cet exercice: *La méditation purifie la source d'où elle jaillit: l'esprit. Elle règle en outre les affections, dirige les actes, corrige les excès, gouverne les mœurs, rend la vie honnête et ordonnée; enfin elle procure également la science des choses divines et des choses humaines. C'est elle qui précise ce qui est confus, resserre ce qui est relâché, rassemble ce qui est dispersé, scrute ce qui est caché, recherche ce qui est vrai, examine ce qui est vraisemblable, dévoile ce qui est déguisé ou trompeur. C'est elle qui règle d'avance les actions et repasse ce qui a été fait, afin que rien ne reste dans l'esprit qui n'ait été corrigé ou ait besoin de l'être. C'est elle qui dans la prospérité pressent l'adversité et dans l'adversité demeure pour ainsi dire insensible: deux vertus dont l'une est la force et l'autre la prudence* (1). Cet ensemble de rares services que la méditation est appelée à nous rendre nous apprend et nous avertit combien elle nous est, non seulement en tous points salutaire, mais absolument nécessaire.

En effet, quelque vénérables et augustes que soient les diverses fonctions du sacerdoce, il arrive pourtant, qu'à force de les exercer, ceux qui les accomplissent n'ont plus pour elles tout le respect religieux qu'elles méritent; et la ferveur diminuant peu à peu, ils se laissent aller facilement à la tiédeur, et logiquement, au dégoût des choses les plus sacrées. Ajoutez que c'est une nécessité pour le prêtre de passer sa vie pour ainsi dire *au milieu d'une société mauvaise;* en sorte que, souvent, dans l'exercice même de sa charité pastorale, il doit redouter que l'infernal serpent ne lui tende des pièges. Quoi d'étonnant ! N'est-il pas trop naturel que même les âmes religieuses se souillent au contact de la poussière du monde ?

Elle est donc manifeste, et combien grave, la nécessité urgente pour le prêtre de revenir chaque jour à la contemplation des vérités éternelles, afin de raffermir, par le renouvellement de vigueur qu'il y puise, son esprit et sa volonté contre toutes ces embûches.

En outre, il importe au prêtre d'être doué d'une certaine aptitude à s'élever et à tendre vers les choses du ciel, puisque son devoir rigoureux est de les goûter, les enseigner, les inculquer; puisqu'il doit ordonner toute sa vie d'une manière si surhumaine que, quoi qu'il fasse dans l'ordre de son saint ministère, il le fasse selon Dieu, sous l'inspiration et la direction de la foi. Ce qui sur-

(1) Luc. XVIII, 1.

tout établit et maintient le prêtre dans cet état d'âme, dans cette union pour ainsi dire naturelle avec Dieu, c'est la pratique tutélaire de la méditation quotidienne; vérité tellement évidente pour tout homme sage qu'il est inutile d'insister plus longuement.

Nous pouvons emprunter la confirmation de ces vérités, confirmation pénible assurément, à la vie des prêtres qui apprécient peu ou même prennent absolument en dégoût la méditation des choses divines. Ce sont, en effet, des hommes en qui le *sens du Christ*, ce bien si précieux, s'est presque éteint; des hommes entièrement tournés vers les choses de la terre, en quête de frivolités, se perdant en commérages futiles, s'acquittant de leurs fonctions avec relâchement, froideur, et peut-être indignité. Jadis, imprégnés de l'action sacerdotale toute récente, ils se préparaient avec soin à l'office, pour ne pas ressembler à des hommes qui tentent Dieu; ils choisissaient les temps les plus propices et les endroits les plus silencieux; ils s'appliquaient à scruter les divines révélations; ils louaient, ils gémissaient, ils tressaillaient, ils se répandaient en prières avec le Psalmiste. Et maintenant, comme ils sont changés !

De même, ils ne gardent presque plus rien de cette piété vive qu'ils éprouvaient pour les mystères divins. Qu'ils étaient aimés alors, les tabernacles ! Leur cœur palpitait de se trouver auprès de la table du Seigneur et d'y attirer un nombre croissant d'âmes pieuses. Par quelle pureté, par quelles prières leur âme remplie de désir se préparait à la messe ! Avec quel respect ils la célébraient, en observant dans leur intégrité majestueuse ces augustes cérémonies ! Quelles expansions affectueuses dans l'action de grâces, et quelle heureuse effusion du parfum du Christ sur le peuple ! . , . . . *Rappelez-vous* Nous vous en supplions, bien-aimés Fils, *rappelez-vous . . . . , ces jours d'autrefois* (1) ; votre âme brûlait alors, nourrie des ardeurs de la sainte méditation.

Parmi ceux à qui pèse cette *récollection du cœur* (2) ou qui la négligent, il n'en manque pas qui ne cherchent guère à dissimuler la pauvreté intime qui en résulte, et s'en excusent sous le prétexte qu'ils se sont jetés sans réserve dans le tourbillon du ministère pour rendre de multiples services au prochain.

Erreur lamentable ! N'ayant pas l'habitude de converser avec Dieu, lorsqu'ils en parlent aux hommes ou leur donnent des conseils pour la pratique de la vie chrétienne, ils manquent totalement du souffle divin, en sorte que la parole évangélique semble presque morte en eux. Leur voix, si vantée qu'elle soit pour

---

(1) Hebr. X, 32.
(2) Jer. XII, 11.

son habileté et son éloquence, ne rend nullement le son de la voix du Bon Pasteur, que les brebis écoutent avec profit; elle résonne et se répand dans le vide, ce qui est parfois d'un fâcheux exemple, déshonore la religion et scandalise les bons.

Et il en est de même sur les autres terrains de leur activité; elle ne produit aucun effet sérieux, ou très éphémère, car il lui manque la rosée céleste qu'attire en abondance la *prière de celui qui s'humilie* (1).

Et ici Nous ne pouvons pas ne pas déplorer vivement la conduite de ceux qui, entraînés par de pernicieuses nouveautés, osent soutenir un avis opposé et considèrent comme perdu le temps consacré à la prière et à la méditation. O funeste aveuglement ! Plût à Dieu que, s'examinant consciencieusement, ils reconnussent enfin à quoi aboutissent cette négligence et ce mépris de la prière. Quelle en est, en effet, la conséquence ? Un orgueil opiniâtre, dont naissent des fruits trop amers, que Notre cœur paternel se refuse à rappeler et désire absolument supprimer.

Dieu entende ce vœu ! Que jetant sur les égarés un regard miséricordieux, il répande sur eux en telle abondance *l'esprit de grâce et de prière* qu'ils déplorent leur erreur, qu'ils rentent de plein gré, à la joie de tous, dans les voies qu'ils on eu tort de quitter, et qu'ils les parcourent avec plus de prudence Comme jadis l'apôtre (2), Nous prenons Dieu à témoin que c'est avec le Cœur même de Jésus-Christ que Nous désirons les voir tous revenir.

Qu'ils gravent donc, et vous tous, Fils bien-aimés, gravez profondément en vous Notre exhortation. qui n'est autre que celle du Seigneur Jésus-Christ: *Considérez, veillez et priez* (3). Que chacun exerce principalement son activité dans l'application à méditer pieusement; qu'il augmente en même temps sa confiance par cette demande persévérante: *Seigneur, apprenez-nous à prier* (4). Nous avons, pour méditer. une raison spéciale. très importante: c'est la puissance de conseil et de vertu que nous y puiserons et qui nous est si utile pour la bonne direction des âmes, œuvre difficile entre toutes.

C'est à ce propos que saint Charles écrivait ce mémorable avis pastoral:

“ Comprenez, mes Frères, que rien n'est aussi nécessaire à tous les ecclésiastiques que l'oraison mentale avant, pendant et après toutes nos actions. *Je chanterai*, dit le prophète, *et je com-*

---

(1) Eccl. xxxv, 12.
(2) Philipp. I. 8.
(3) Cf. Quest. Act., 22 août 1908, p. 35 et suiv,
(4) Marc. xIII, 33.

prendrai (1). Vous administrez les sacrements, ô mon Frère, méditez ce que vous faites; vous célébrez la messe, méditez ce que vous offrez; vous récitez l'office, méditez sur Celui à qui vous vous adressez et sur ce que vous lui dites; vous dirigez les âmes, méditez sur le sang qui les a purifiées." (2)

C'est donc à bon droit que l'Eglise nous invite à répéter souvent ces pensées de David: *Bienheureux l'homme qui médite la loi du Seigneur, qui y fixe sa volonté nuit et jour; tout ce qu'il fera lui réussira.*

Voici un dernier motif d'encouragement, aussi noble que tous les autres. Puisque le prêtre est appelé un *autre Christ*, et l'est vraiment en vertu de la communication des pouvoirs, ne doit-il pas de fait et en tous points se rendre et paraître tel par l'imitation de ses actes ? . . . . - *Que notre principale étude soit donc de méditer la vie de Jésus-Christ* (3).

Il importe beaucoup que le prêtre joigne à la méditation quotidienne des choses divines la lecture des livres pieux, surtout de ceux qui ont été divinement inspirés. C'est ce que saint Paul demandait à Timothée: *Applique-toi à la lecture* (4). De même saint Jérôme, instruisant Népotien de ce qui concerne la vie sacerdotale, le pressait *de ne jamais abandonner la lecture des Saints Livres;* et il en donnait la raison suivante: *Apprends ce que tu dois enseigner: acquiers la vraie doctrine qui a été enseignée, afin que tu sois en état d'exhorter selon la sainte doctrine et de réfuter ceux qui la contredisent.* Quel profit, en effet, retirent les prêtres constamment fidèles à cette pratique ! Avec quelle saveur ils prêchent le Christ ! Comme. au lieu d'amollir et de flatter les esprits et les cœurs de leurs auditeurs, ils les poussent à devenir meilleurs et les portent à désirer les choses célestes !

Mais c'est encore à un autre titre, chers Fils, que le précepte du même saint Jérôme: *Que les Livres Saints soient toujours dans tes mains* (5) peut être pour vous fécond en résultats.

Qui donc ignore l'influence immense qu'exerce sur l'esprit d'un ami la voix de l'ami qui l'avertit franchement, l'aide de ses conseils, le reprend, le relève, le détourne de l'erreur ? *Bienheureux celui qui trouve un ami véritable* (6) . . . . ; *celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor* (7). Nous devons, dès lors, mettre

(1) Luc. xI. 1.
(2) Ps. C. 2.
(3) Ex. orationib. ad clerum.
(4) De Imitat. Chr. I, 1.
(5) I Tim. IV, 13.
(6) Ep.LVIII ad Paulinum. n. 6.
(7) Eccli. xxv. 12.

les livres pieux au nombre de nos amis vraimentfidèles.

Car ils nous rappellent sévèrement à nos devoirs et aux prescriptions de la discipline légitime; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes qu'on voudrait étouffer; ils secouent la torpeur de nos bons propos; ils ne nous laissent pas endormir dans une tranquillité perfide; ils nous reprochent nos affections moins recommandables ou dissimulées; ils découvrent aux imprudents les dangers qui souvent les attendent. Ils nous rendent tous ces bons offices ave une bienveillance si discrète qu'ils sont pour nous, non seulement des amis, mais encore, et de beaucoup, les meilleurs des amis. Nous pouvons en disposer à volonté, ils se tiennent pour ainsi dire à nos côtés prêts à toute heure à subvenir aux besoins de nos âmes; leur voix n'est jamais dure; leurs conseils, jamais intéressés; leur parole, jamais timide ou mensongère.

De nombreux et remarquables exemples démontrent l'efficacité très salutaire des livres pieux; mais elle apparaît surtout dans l'exemple de saint Augustin, car ce fut pour lui le point de départ de ses mérites immenses dans l'Eglise: *Prends, lis; prends, lis . . . . . Je pris,* (les Epitres de l'apôtre saint Paul), *j'ouvris, et je lus en silence . . . . . Comme si la lumière qui donne la paix avait envahi mon esprit toutes les ténèbres de mes doutes se dissipèrent* (1).

Au contraire, il arrive, hélas! trop fréquemment de nos jours que des membres du clergé se laissent envahir par les ténèbres du doute et s'engagent dans les voix perverses du siècle, surtout parce qu'ils préfèrent aux livres pieux et divins toutes sortes de livres très différents et une multitude de journaux qui répandent à profusion l'erreur subtile et la corruption.

Tenez-vous sur vos gardes, Fils bien-aimés: ne vous fiez pas à votre âge avancé, ne vous laissez pas abuser par cette espérance illusoire que vous pourrez ainsi pourvoir au bien commun d'une manière plus efficace. Ne sortez pas, soit des limites tracées par les lois de l'Eglise, soit de celles que reconnaissent la prudence et l'amour que l'on doit avoir pour soi-même. Quiconque, en effet, laisse une seule fois son esprit s'imprégner de ces poisons échappera très rarement aux conséquences désastreuses du fléau dont il aura introduit le germe.

Or, le profit que le prêtre attend, soit de ses lectures pieuses, soit de la méditation des choses célestes, sera certainement plus abondant s'il a recours à une sorte de critérium lui permettant de reconnaître s'il s'applique dans un esprit vraiment religieux à faire passer dans la pratique de sa vie ses lectures et ses méditations. Rien de mieux sous ce rapport que l'excellent con

---

(1) Eccli, VI, 14.

seil que donne saint Jean Chrysostome principalement aux prêtres. Chaque jour à l'approche de la nuit, avant que le sommeil ne vienne, *fais comparaître en jugement ta conscience, demande-lui qu'elle te rende ses comptes, et si tu as conçu de mauvais desseins durant le jour . . . . perce-les, déchire-les et fais-en pénitence* (1).

Combien cet exercice est opportun et fécond pour la vertu chrétienne, les maîtres les plus sages de la vie spirituelle le démontrent excellemment par les meilleures raisons et exhortations. Il nous plaît de citer ce passage remarquable de la règle de saint Bernard: *En investigateur diligent de ta pureté d'âme, soumets ta vie à un examen quotidien. Recherche avec soin en quoi tu as gagné, en quoi tu as perdu. . . . . Applique-toi à te connaître toi-même. . . . . Mets sous tes yeux tous tes manquements. Mets-toi en face de toi-même comme en face d'un autre; et dans cet état, frappe-toi la poitrine* (2).

Ce serait une honte, en vérité, que sur ce point se vérifiât la parole du Christ: *Les enfants du siècle sont plus sages que les enfants de lumière* (3). Voyez, en effet, avec quelle application ils s'occupent de leurs affaires: comme ils font souvent la balance de leurs dépenses et de leurs recettes; avec quelle attention et quelle rigueur ils établissent leurs comptes; combien ils s'affligent de leurs pertes et s'excitent eux-mêmes vivement à les réparer. Quant à nous, qui peut-être brûlons du désir d'arriver aux honneurs, d'accroître notre patrimoine, d'obtenir uniquement de la renommée et de la gloire par notre science, nous traitons avec mollesse et dégoût la plus importante et la plus difficile de toutes les affaires, à savoir l'acquisition de la sainteté. A peine de temps en temps nous recueillons-nous et examinons-nous notre âme; dès lors, celle-ci croît d'une façon tout à fait désordonnée comme la vigne du paresseux, dont il est écrit: *J'ai traversé le champ du paresseux et le vignoble de l'insensé; et les orties l'avaient entièrement envahi, les épines en couvraient la surface et le mur de pierres était écroulé* (4). Cette situation s'aggrave du fait que les mauvais exemples qui mettent en péril la vertu même du prêtre vont se multipliant autour de lui, de sorte qu'il doit redoubler chaque jour de vigilance et d'efforts généreux. Il est d'expérience que celui qui se livre fréquemment à un sévère examen de ses pensées, de ses paroles et de ses actions a plus de force pour détester et fuir le mal en même temps que plus de zèle et d'ardeur pour le bien.

---

(1) Conf. I. VIII, c. XII.
(2) Exposit. in Ps. IV, no 8.
(3) Meditationes piissimæ, c. V, De quotid. sui ipsius exam.
(4) Luc. XVI, 8.

Il est également démontré par l'expérience qu'il s'expose généralement à des inconvénients et à des dommages, celui qui évite ce tribunal où la justice siège comme juge et devant lequel comparaît la conscience, à la fois accusée et accusatrice. En lui vous chercheriez vainement cette circonspection si appréciée chez le chrétien, et qui lui fait éviter les moindres fautes; cette délicatesse de l'âme, qui convient tout particulièrement au prêtre, et qui s'effarouche de la plus légère offense envers Dieu. Bien plus, cette incurie et cet abandon de soi-même s'aggravent au point de lui faire même négliger le sacrement de pénitence par lequel le Christ a le plus efficacement pourvu, dans son insigne miséricorde, à la faiblesse humaine.

On ne saurait nier, et il faut le déplorer amèrement, qu'il n'est pas rare le cas de celui qui détourne les autres du péché par une prédication enflammée, et qui ne craint rien de pareil pour lui-même et s'endurcit dans ses fautes; qui exhorte et presse les autres de laver sans retard par le rite sacramentel les souillures de leur âme, et qui s'en acquitte lui-même avec une telle indolence qu'il attend des mois entiers pour le faire; qui sait répandre l'huile et le vin salutaires sur les plaies d'autrui, et qui, blessé lui-même et gisant sur le chemin, ne se préoccupe pas de faire appel à la main secourable d'un frère qui est presque à côté de lui. Hélas ! Combien il en est résulté et il en résulte encore aujourd'hui, çà et là, d'indignités à l'égard de Dieu et de l'Eglise, de maux pour le peuple chrétien et de honte pour le sacerdoce !

Et Nous, chers Fils, tandis que par devoir de conscience Nous méditons sur ces choses, Notre âme se remplit d'amertume et Notre voix éclate en gémissements. Malheur au prêtre qui ne sait pas tenir son rang et qui souille par ses infidélités le nom du Dieu saint à qui il doit être consacré ! La corruption de ceux qui ont été très bons est la pire: *Sublime est la dignité des prêtres, mais profonde est leur déchéance s'ils pèchent; réjouissons-nous de leurs progrès, mais tremblons pour leur chute: celui qui s'est élevé sur les hauteurs cause moins de joie que n'excite de tristesse celui qui est tombé des sommets !* (1)

Malheur donc au prêtre qui, oublieux de lui-même, perd le goût de la prière; qui dédaigne de donner à son âme l'aliment des lectures de piété; qui ne fait jamais un retour sur lui-même pour écouter la voix accusatrice de sa conscience ! Ni les blessures de son âme qui vont s'envenimant, ni les gémissements de l'Eglise sa mère ne toucheront le malheureux, jusqu'à ce que s'abattent sur lui ces terribles menaces: *Aveugle l'esprit de ce peuple,*

---

(1) S. Hieron. in Ezech., l. XIII, c. XLIV, v. 30.

rends ses oreilles dures et ferme-lui les yeux de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, qu'il ne comprenne, qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse (1).

Que le Dieu riche en miséricorde écarte de chacun de vous, chers Fils, ce triste oracle; ce Dieu qui voit Notre cœur, qui le sait exempt d'amertume envers qui que ce soit, est rempli d'un amour de pasteur et de père envers tous: *Quelle est, en effet, notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Jésus-Christ Notre-Seigneur?* (2)

Mais vous voyez vous-mêmes, qui que vous soyez, quels temps sont survenus pour l'Eglise par un secret dessein de Dieu. Considérez de même et méditez à quel point le devoir qui vous lie est sacré, afin qu'après avoir été honorés par elle d'une si haute dignité, vous vous efforciez d'être auprès d'elle, de l'assister dans ses épreuves.

C'est pourquoi, maintenant plus que jamais, le clergé a besoin avant tout d'une vertu qui ne soit pas ordinaire; d'une vertu absolument exemplaire, ardente, active, tout à fait disposée enfin à faire de grandes choses et à souffrir beaucoup pour le Christ. Et il n'y a rien que Nous demandions à Dieu et que Nous vous souhaitions avec plus d'ardeur à tous et à chacun de vous.

Qu'en vous donc resplendisse d'un éclat inaltérable la chasteté, le plus bel ornement de notre ordre sacerdotal; par la beauté de cette vertu, de même que le prêtre devient semblable aux anges, ainsi il apparaît plus digne de la vénération du peuple chrétien et produit en plus grande abondance des fruits de salut. Que le respect et l'obéissance, promis solennellement par lui à ceux que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Eglise, se fortifient et s'accroissent continuellement; surtout que les esprits et les cœurs resserrent chaque jour davantage les liens de la fidélité et de la soumission qui sont dues à si bon droit au Siège Apostolique.

Qu'en vous tous règne une charité qui ne recherche en rien son propre avantage, afin qu'après avoir maîtrisé en vous les aiguillons de la jalousie et de l'ambition cupide qui harcèlent les hommes, tous vos efforts concourent, dans une fraternelle émulation, à l'accroissement de la gloire divine.

La grande multitude des malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques, cette multitude si malheureuse attend les bienfaits de votre charité; elles les attendent surtout, ces masses de jeunes gens, espoir très cher de la société et de la religion, en-

(1) Is. VI, 10.
(2) I Thess. II, 19.

tourés qu'ils sont de toutes parts de pièges et d'occasions de corruption.

Appliquez-vous avec ardeur, non seulement à enseigner le catéchisme, ce que Nous vous recommandons de nouveau instamment, mais aussi à bien mériter de tous par tous les moyens que vous suggéreront votre prudence et votre zèle. Soit que vous assistiez, soit que vous préserviez, soit que vous guérissiez, soit que vous apaisiez vous n'aurez pas d'autre dessein ni de plus ardent désir que de gagner ou de conserver des âmes à Jésus-Christ. Oh ! avec quelle activité, quelles fatigues et quelle assurance ses ennemis agissent et s'appliquent pour la perte d'un si grand nombre d'âmes !

L'Eglise catholique se réjouit et se glorifie par-dessus tout, du dévouement si digne d'éloges avec lequel son clergé annonce la paix chrétienne, et apporte le salut et la civilisation aux peuples sauvages. Grâce à ses immenses travaux, souvent même au prix de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour parmi ces peuples, et la foi chrétienne retire de ses triomphes une nouvelle splendeur.

Que si, chers Fils, en retour des services que vous aurez rendus sous l'inspiration de votre dévouement, on vous jalouse, on vous accable de reproches, on vous calomnie, ainsi qu'il arrive trop souvent, ne vous laissez pas abattre par la tristesse, *ne vous lassez pas de faire le bien* (1).

Ayez devant les yeux ces phalanges d'hommes, aussi remarquables par leur nombre que par leurs mérites, qui, à l'imitation des apôtres, au milieu des opprobres les plus cruels supportés pour le nom du Christ, *allaient joyeusement, bénissant ceux qui les maudissaient.*

Car nous sommes les fils et les frères des saints, dont les noms resplendissent au livre de vie et dont l'Eglise célèbre les mérites: *Ne portons pas atteinte à notre gloire en commettant un crime !* (2)

Lorsque l'esprit de la vocation sacerdotale sera renouvelé et accru chez tous les membres du clergé, Nos autres projets de réforme, quels qu'ils soient, seront, avec l'aide de Dieu, beaucoup plus efficaces. C'est pourquoi il Nous a paru bon d'ajouter à ce que Nous avons déjà dit plus haut quelques conseils pratiques qui vous aideront à conserver et à entretenir cette vocation. En premier lieu, il est un exercice que tous connaissent et considèrent comme avantageux, mais que tous ne pratiquent pas également, c'est la retraite, pendant laquelle l'âme s'adonne aux exercices dits spirituels; elle doit être annuelle, autant que

---

(1) II Thess. III, 13.
(2) I Macch. IX, 10.

possible, et se faire soit individuellement, soit de préférence en commun, ce second mode étant ordinairement plus fécond en résultats, sous réserve, toutefois, des prescriptions épiscopales.

Nous-même avons déjà fait ressortir les avantages de cette institution lorsque Nous avons pris, dans le même ordre d'idées, certaines décisions relatives à la discipline du clergé romain (1).

Et il ne sera pas moins profitable aux âmes qu'une retraite de ce genre ait lieu chaque mois, pendant quelques heures, en particulier ou en commun. Nous sommes heureux de constater que cet usage a été introduit en plusieurs endroits, avec l'approbation des évêques et parfois même sous leur présidence.

Nous avons à cœur aussi de recommander aux prêtres d'établir entre eux, ainsi qu'il convient à des frères, une certaine union plus étroite, avec l'approbation et sous la direction de l'autorité épiscopale. Il convient sans doute qu'ils se groupent en association soit pour s'assurer mutuellement des ressources dans le malheur, soit pour défendre l'intégrité de leur honneur et de leurs fonctions contre les embûches des adversaires, soit pour tout autre motif analogue. Mais il leur importe bien davantage de s'associer en vue du développement de la science sacrée et surtout dans le but de s'appliquer avec une ferveur plus grande aux devoirs de leur sainte vocation et de mieux travailler au salut des âmes en mettant en commun leurs idées et leurs efforts. Les annales de l'Eglise attestent qu'aux époques où les prêtres vivaient partout en commun, ce genre d'association fut fécond en heureux résultats. Pourquoi ne pourrait-on pas rétablir à notre époque quelque chose de semblable, en tenant compte de la diversité des pays et des obligations ? Ne pourrait-on pas en attendre à bon droit — et l'Eglise s'en réjouirait — les mêmes avantages qu'autrefois ?

En fait, il ne manque pas d'associations de cette sorte munies de l'approbation des évêques, et qui sont d'autant plus utiles que l'on y entre plus vite au début même du sacerdoce. Nous en avons Nous-même, au cours de Notre épiscopat, encouragé une dont l'expérience Nous avait montré les avantages et que Nous continuons encore maintenant à entourer, ainsi que d'autres semblables, de Notre bienveillance toute particulière.

Ces adjuvants de la grâce sacerdotale et ceux du même genre qu'une prudence éclairée suggérera aux évêques, suivant les circonstances, vous devez, chers Fils, les apprécier et les utiliser de telle sorte que de jour en jour *vous marchiez plus dignement dans le chemin de la vocation à laquelle vous avez*

---

(1) Ep. Experiendo, ad Card. in Urbe Vicarium, 27 déc. 1904.
(2) Ephes. IV, 1.

été appelés (2), faisant honneur à votre ministère et accomplissant en vous la volonté de Dieu, c'est-à-dire *votre sanctification.*

Tel est, en effet, l'objet principal de Nos pensées et de Nos sollicitudes; les yeux levés au Ciel, Nous renouvelons souvent, pour tout le clergé, la supplication même de Jésus-Christ: *Père saint, sanctifiez-les* (1). Nous Nous réjouissons à la pensée qu'un très grand nombre de fidèles de toute condition, se préoccupant vivement de votre bien et de celui de l'Eglise, s'unissent à Nous dans cette prière; il ne Nous est pas moins agréable de savoir qu'il y a aussi beaucoup d'âmes généreuses, non seulement dans les cloîtres, mais encore au milieu même de la vie du siècle, qui, dans une oblation ininterrompue, se présentent en victimes saintes à Dieu dans ce but.

Que le Très-Haut agrée, comme un suave parfum, leurs prières pures et sublimes, et qu'il ne dédaigne pas Nos très humbles supplications. Que dans sa miséricorec et sa providence il Nous vienne en aide, Nous l'en supplions, et qu'il répande sur tout le clergé les trésors de grâces, de charité et de toute vertu que renferme le Cœur très pur de son Fils bien-aimé.

Enfin, il Nous est doux, chers Fils, de vous exprimer de tout cœur Notre reconnaissance pour les souhaits de bonheur que vous Nous avez offerts, inspirés diversement par votre piété filiale à l'approche du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce: les vœux qu'en retour Nous formons pour vous, Nous voulons les confier à l'auguste Vierge Marie, Reine des apôtres, afin qu'ils se réalisent plus pleinement.

Celle-ci, en effet, a montré par son exemple aux apôtres, en ces heureux commencements du sacerdoce, comment ils devaient être assidus à la prière commune, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en haut; et cette vertu, elle la leur a obtenue certainement, par ses prières, en bien plus grande abondance, en même temps qu'elle l'a accrue et fortifiée par ses conseils, pour la plus grande fécondité de leurs travaux.

En attendant, Nous souhaitons, chers Fils, que la paix du Christ triomphe dans vos cœurs avec la joie du Saint-Esprit; ayez-en pour gage la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons à tous très affectueusement.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 août 1908, au début de la sixième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

---

(1) Joan. XVII, 11, 17.

Sanctissimi Domini Nostri

PII

DIVINA PROVIDENTIA PAPÆ X

Iu Quinquagesimo Natali Sacerdotii Sui

EXHORTATIO

AD CLERUM CATHOLICUM

PIUS PP. X

SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

DILECTI FILII

Hærent animo penitus, suntque plena formidinis, quæ gentium Apostolus ad Hebræos scribebat (1), quum illos commonens de obedientiæ officio præpositis debitæ, gravissime affirmabat: *Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.*

Hæc nimirum sententia si ad omnes pertinet quotquot in Ecclesia præsunt, at maxime in Nos cadit, qui, licet impares, supremam in ea auctoritatem, Deo dante, obtinemus. Quare noctu atque interdiu sollicitudine affecti, meditari atque eniti non intermittimus quæcumque ad incolumitatem faciant et incrementa dominici gregis.

Inter hæc unum præcipue Nos occupat: homines sacri ordinis eos omnino esse, qui pro muneris officio esse debent. Persuasum enim habemus, hæc maxime via de religionis statu bene esse lætiusque sperandum. Idcirco, statim ut Pontificatum inivimus, quamquam, universitatem cleri contuentibus. multiplices ejus laudes educebant, tamen Venerabiles Fratres catholici orbis Episcopos impensissime hortandos censuimus, ut nihil constantius nihil efficacius agerent, quam ut Christum formarent in iis qui formando in ceteris Christo rite destinantur.

---

(1) XIII, 17.

Sacrorum autem Antistitum quæ fuerint in hac re volunta
probe novimus. Novimus qua providentia, qua navitate in exc
lendo ad virtutem clero assidue connituntur: de quo illis n
tam laudem impertivisse, quam gratias palam habuisse libet.

At vero, quum ex hujusmodi Episcoporum curis jam plu
e clero gratulamur cælestes concepisse ignes, unde gratia
Dei, ex impositione manuum presbyterii susceptam, vel resu
citarunt vel acuerunt; tum adhuc conquerendum superest, ali
quosdam per diversas regiones non ita se probare, ut in ips
tamquam in speculum, prout dignum est, plebs christiana co
ficiens oculos, sumere possit quod imitetur.

Ad hos porro cor Nostrum per hasce litteras patere vol
mus; videlicet ut cor patris, quod in conspectu ægrotantis fi
anxia palpitat caritate.

Hac igitur suadente, hortationibus Episcoporum hortation
addimus Nostras: quæ, quamvis eo spectent potissimum ut d
vios torpentesve ad meliora revocent, tamen etiam ceteris adm
veant velimus incitamenta. Commonstramus iter quo quisqu
studiosius in dies contendat ut vere sit, qualem Apostolus nitid
expressit, *homo Dei* (1), justæque expectationi Ecclesiæ res
pondeat.

Nihil plane inauditum vobis aut cuiquam novum dicemus
sed quæ certe commeminisse omnes oportet: spem autem indi
Deus, vocem Nostram fructum non exiguum esse habituram. I
equidem flagitamus: *Renovamini. . . . spiritu mentis vestræ, e
induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est i
justitia et sanctitate veritatis* (2); eritque hoc a vobis in quin
quagesimo sacerdotii Nostri natali pulcherrimum acceptissimum
que munus.

Quumque Nos, *in animo contrito et spiritu humilitatis* (3)
exactos in sacerdotio annos, recogitabimus Deo; quidquid
humani dolendum sit videbimur quodammodo expiare, admo-
nendo vos et cohortando *ut ambuletis digne Deo per omnia
placentes* (4).

Qua tamen in hortatione, non vestras tantum utilitates tue-
bimur, sed communes etiam catholicarum gentium; quum aliæ
ab aliis dissociari nequaquam possint. Etenim non ejusmodi est
sacerdos, qui bonus malusve uni sibi esse queat; sed ejus ratio
et habitus vitæ sane quantum habet consequentis effectus in po-
pulum. Sacerdos reapse bonus ubi est, quale ibi donum et
quantum est!

---

(1) I Tim. VI. 11.
(2) Ephes. IV, 23, 24.
(3) Dan. III, 39
(4) Coloss. I, 10.

Hinc porro, dilecti filii, hortationis Nostræ exordium capimus, ut vos nimirum ad eam vitæ sanctimoniam, quam dignitatis gradus postulat, excitemus. — Quicumque enim sacerdotio potitur, eo non sibi tantum, sed aliis potitur: *Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum* (1). Idipsum et Christus indicavit, qui ad significandum quo demum actio sacerdotum spectet, eos cum sale itemque cum luce comparatos voluit. Lux ergo mundi, sal terræ, sacerdos est. Neminem sane fugit id præcipue fieri christiana veritate tradenda: at vero quem pariter fugiat, institutionem ejusmodi pro nihilo fere esse, si, quæ sacerdos verbo tradat, exemplo suo non comprobet? Qui audiunt, contumeliose ii quidem, sed non immerito objicient: *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* (2); doctrinamque respuent, nec sacerdotis fruentur luce. Quam ob rem ipse Christus, factus sacerdotum forma, re primum, mox verbis docuit: *Cœpit Jesus facere et docere* (3). Item sanctimonia posthabita, nihil admodum sacerdos sal terræ esse poterit; corruptum enim et contaminatum integritati minime aptum est conferendæ: unde autem sanctitas abest, ibi corruptionem inesse oportet. Quapropter Christus, eamdem insistens similitudinem, sacerdotes tales sal infatuatum dicit, quod *ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras,* atque adeo *conculcetur ab hominibus* (4).

Quæ quidem eo apertius patent, quod sacerdotali munere haud nostro nos fungimur nomine, sed Christi Jesu. *Sic nos,* inquit Apostolus, *existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (5); *pro Christo ergo legatione fungimur* (6). — Hac nempe de causa Christus ipse, non ad servorum, sed ad amicorum numerum nos adscripsit: *Jam non dicam vos servos..... Vos autem dixi amicos: quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis ..,.. Elegi vos et posui vos ut eatis, et fructum afferatis* (7). — Est igitur nobis persona Christi gerenda: legatio vero ab ipso data sic obeunda, ut quo ille intendit, eo nos pertingamus. Quoniam vero *idem velle idem nolle ea demum firma amicitia est,* tenemur, ut amici, hoc sentire in nobis, quod et in Christo Jesu, qui est *sanctus, innocens, impollutus* (8): ut legati ab eo, debemus doctrinis ejus ac legi conciliare fidem hominum, easdem nimirum nos ipsi primum servantes: ut potestatis ejus participes ad animos vincu-

---

(1) Hébr. v. 1.
(2) Tit. I, 16.
(3) Act. I, 1.
(4) Matth. V, 13
(5) I Cor. IV, 1.
(6) II Cor. V, 20.
(7) Joan. XV, 15, 16.
(8) Hebr. VII, 26.

lis culparum levandos, conari nos omni studio oportet ne illis implicemur. At maxime ut ministri ejus in præcellentissimo sacrificio, quod perenni virtute pro mundi vita innovatur, debemus ea animi conformatione uti, qua ille ad aram crucis seipsum obtulit hostiam immaculatam Deo. Nam si olim, in specie solummodo ac figura, tanta a sacerdotibus postulabatur sanctitas; ecquid a nobis quum victima est Christus? *Quo non oportet igitur esse puriorem tali fruentem sacrificio? quo solari radio non splendidiorem manum carnem hanc dividentem? os quod igni spirituali repletur, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit?* (1) Perapte S. Carolus Borromæus, in orationibus ad clerum, sic instabat: "Si meminissemus, dilectissimi fratres, quanta et quam digna in manibus nostris posuerit Dominus Deus, quantam istiusmodi consideratio vim haberet ad nos impellendum ut vitam ecclesiasticis hominibus dignam duceremus! Quid non posuit in manu mea Dominus quando proprium Filium suum unigenitum, sibi coæternum et coæqualem, posuit? In manu mea posuit thesauros suos omnes, sacrementa et gratias; posuit animas quibus illi nihil est carius, quas sibi ipsi prætulit in amore, quas sanguine suo redemit; in manu mea posuit cœlum, quod et aperire et claudere ceteris possim. . . . . Quomodo ergo adeo ingratus esse potero tantæ dignationi et dilectioni, ut peccem contra ipsum? ut illius honorem offendam? ut hoc corpus, quod suum est, inquinem? ut hanc dignitatem, hanc vitam, ejus obsequio consecratam, maculem?"

Ad hanc ipsam vitæ sanctimoniam, de qua juvat paulo fusius dicere, magnis Ecclesia spectat perpetuisque curis. Sacra idcirco Seminaria instituta: ubi, si litteris ac doctrinis imbuendi sunt qui in spem cleri adolescunt, at simul tamen præcipueque ad pietatem omnem a teneris annis sunt conformandi. Subinde vero, dum ipsa candidatos diuturnis intervallis gradatim promovet, nusquam, ut mater sedula, hortationibus de sanctitate assequenda parcit. Jucunda quidem ea sunt ad recolendum. Quum enim primo in sacram militiam cooptavit, voluit nos ea rite profiteri: *Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei: tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* (2). Quibus, inquit Hieronymus, monetur *clericus* ut *qui, vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet, talem se* exhibeat, *ut et ipse possideat Dominum et possideatur a Domino* (3). — Subdiaconis accensendos ipsa quam graviter est allocuta! *Iterum atque iterum considerare debetis attente quod onus hodie ultro appetitis;* . . . .

---

(1) S. J. Chrysost. Hom. LXXXII, in Matth., n. 5.
(2) Ps. XV, 5.
(3) Ep. LII, ad Nepotianum n. 5.

quod si hunc ordinem susceperitis, amplius non licebit a proposito resilire, sed Deo . . . . . perpetuo famulari, et castitatem, illo adjuvante, servare oportebit. Tum denique: *Si usque nunc fuistis tardi ad ecclesiam, amodo debetis esse assidui; si usque nunc somnolenti, amodo vigiles . . . . ; si usque nunc inhonesti, amodo casti. . . . . . Videte cujus ministerium vobis traditur !* — Diaconatu porro augendis sic per Antistitem a Deo precata est: *Abundet in eis totius formæ virtuti auctoritas modesta, pudor constans innocentiæ puritas et spiritualis observantia disciplinæ. In moribus eorum præcepta tua fulgeant, ut suæ castitatis exemplo imitationem sancta plebs acquirat.* — Sed eo acrius movet commonitio initiandis sacerdotio facta: *Cum magno timore ad tantum gradum ascendendum est, ac providendum ut cælestis sapientia, probi mores et diuturna justitiæ observatio ad id electos commendet. . . . . Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi, ut prædicatione atque exemplo ædificetis domum, id est familiam Dei.* Maximeque omnium urget illud gravissime additum: *Imitamini quod tractatis;* quod profecto cum Pauli præcepto congruit: *Ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu* (1).

Talis igitur quum sit mens Ecclesiæ de sacerdotum vita, mirum nemini esse posseit, quod sancti Patres ac Doctores omnes ita de ea re consentiant, ut illos fere nimios quis arbitretur: quos tamen si prudenter æstimemus, nihil eos nisi apprime verum rectumque docuisse judicabimus. Eorum porro sententia hæc summatim est. Tantum scilicet inter sacerdotem et quemlibet probum virum intercedere debet discriminis, quantum inter cœlum et terram: ob eamque causam, virtuti sacerdotali cavendum non solum ne gravioribus criminibus sit affinis, sed ne minimis quidem. In quo virorum tam venerabilium judicio Tridentina Synodus stetit, quum monuit clericos ut fugerent *levia etiam delicta quæ in ipsis maxima essent* (2) : maxima scilicet, non re ipsa, sed respectu peccantis, in quem, potiore jure quam in templorum ædificia, illud convenit: *Domum tuam decet sanctitudo* (3).

Jam sanctitas ejusmodi, qua sacerdotem carere sit nefas, videndum est in quo sit ponenda: id enim si quis ignoret vel præpostere accipiat, magno certe in discrimine versatur. Equidem sunt qui putent, quin etiam profiteantur, sacerdotis laudem in eo collocandam omnino esse, ut sese aliorum utilitatibus totum impendat: quamobrem, dimissa fere illarum cura virtutum,

(1) Coloss. I, 28.
(2) Sess. XXII, De reform., c. 1
(3) Ps. XCII, 5.

quibus homo perficitur ipse (eas ideo vocitant *passivas*), aiunt vim omnem atque studium esse conferenda ut *activas* virtutes quis excolat exerceatque. Hæc sane doctrina mirum quantum fallaciæ habet atque exitii. De ea Decessor noster fel. rec., sic pro sua sapientia edixit (1): "Christianas . . . virtutes, alias temporibus aliis accommodatas esse is solum velit, qui Apostoli verba non meminerit: *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (2). Magister et exemplar sanctitatis omnis Christus est; ad cujus regulam aptari omnes necesse est, quotquot avent beatorum sedibus inseri. Jamvero haud mutatur Christus progredientibus sæculis, sed idem *heri, et hodie: ipse et in sæcula* (3). Ad omnium igitur ætatum homines pertinet illud: *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde* (4); nulloque non tempore Christus se nobis exhibet *factum obedientem usque ad mortem* (5); valetque quavis ætate Apostoli sententia: *Qui . . . . . sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*" (6). — Quæ documenta si quidem spectant unumquemque fidelium, propius tamen ad sacerdotes attinent: ipsique præ ceteris dicta sibi habeant quæ idem Decessor Noster apostolico ardore subjecit: "Quas utinam virtutes multo nunc plures sic colerent, ut homines sanctissimi præteritorum temporum! qui demissione animi, obedientia, abstinentia, *potentes* fuerunt *opere et sermone*, emolumento maximo, nedum religiosæ rei, sed publicæ ac civilis." Ubi animadvertere non abs re fuerit, Pontificem prudentissimum jure optimo singularem abstinentiæ mentionem intulisse, quam evangelico verbo dicimus, abnegationem sui.

Quippe hoc præsertim capite, dilecti filii, robur et virtus et fructus omnis sacerdotalis muneris continetur: hoc neglecto, exoritur quidquid in moribus sacerdotis possit oculos animosque fidelium offendere. Nam si turpis lucri gratia quis agat, si negotiis sæculi se involvat, si primos appetat accubitus ceterosque despiciat, si carni et sanguini acquiescat, si quærat hominibus placere, si fidat persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis; hæc omnia inde fluunt, quod Christi mandatum negligit conditionemque respuit ab ipso latam: *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (7).

Ista Nos quum adeo inculcamus, illud nihilo minus sacer-

(1) Ep. Testem benevolentiae ad Archiep. Baltimor., 22 janv. 1899.
(2) Rom. VIII, 29.
(3) Hebr. XIII, 8.
(4) Matth. XI, 29
(5) Philipp. II, 8.
(6) Gal. V, 24.
(7) Matth. XVI, 24.

dotem admonemus, non sibi demum soli vivendum sancte: ipse enim vero est operarius quem Christus *exiit . . . . . conducere in vineam suam* (1). Ejus igitur est fallaces herbas evellere, serere utiles, irrigare, tueri ne inimicus homo superseminet zizania. Cavendum propterea sacerdoti ne, inconsulto quodam intimæ perfectionis studio adductus, quidquam prætereat de muneris partibus quæ in aliorum bonum conducant. Cujusmodi sunt verbum Dei nuntiare, confessiones rite excipere, adesse infirmis præsertim morituris, ignaros fidei erudire, solari mœrentes, reducere errantes, usquequaque imitari Christum: *Qui pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos a diabolo* (2).

Inter hæc vero insigne Pauli monitum sit menti defixum: *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat: sed, qui incrementum dat, Deus* (3).

Liceat quidem euntes et flentes mittere semina; liceat ea labore multo fovere; sed ut germinent edantque optatos fructus, id nempe unius Dei est ejusque præpotentis auxilii. Hoc accedit magnopere considerandum, nihil præterea esse homines nisi instrumenta, quibus ad animorum salutem utitur Deus; ea oportere idcirco ut apta sint quæ a Deo tractentur.

Qua sane ratione ? Num ulla putamus vel insita vel parta studio præstantia moveri Deum ut opem adhibeat [illegible] ad suæ gloriæ amplitudinem ? Nequaquam: scriptum [illegible] enim: *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* (4).

Unum nimirum est quod hominem cum Deo conjungat, unum quod gratum efficiat, atque non indignum ejus misericordiæ administrum: vitæ morumque sanctimonia. Hæc, quæ demum est supereminens Jesu Christi scientia, sacerdoti si desit, desunt ei omnia. Nam, ab ea disjunctæ, ipsa exquisitæ doctrinæ copia (quam Nosmetipsi nitimur in clero provehere), ipsaque agendi dexteritas et sollertia, etiamsi emolumenti aliquid vel Ecclesiæ vel singulis afferre possint, non raro tamen detrimenti iisdem sunt flebilis causa. Sanctimonia vero qui ornetur et affluat, is quam multa possit, vel infimus, mirifice salutaria in populo Dei aggredi et perficere, complura ex omni ætate testimonia loquuntur: præclare, non remota memoria, Joannes Bapt. Vianney, animarum in exemplum curator, cui honores Cælitum Beatorum Nosmet decrevisse lætamur. — Sanctitas una nos

(1) Matth. XX, 1.
(2) Act. X, 38.
(3) I. Cor. III, 7.
(4) I Cor. I, 27, 28.

efficit, quales vocatio divina exposcit: homines videlicet mund crucifixos, et quibus mundus ipse sit crucifixus; homines in no vitate vitæ ambulantes, qui, ut Paulus monet (1), *in laboribu in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimita te, in suavitate, in Spiritu Sancto, in caritate non ficta, in verb veritatis* seipsos exhibeant ut ministros Dei; qui unice in cœles tia tendant, et alios eodem adducere omni ope contendant.

Quoniam vero, ut nemo unus ignorat, vitæ sanctitas ente- nus fructus est voluntatis nostræ, quod hæc gratiæ subsidio roboretur a Deo, abunde nobis Deus ipse providit, ne gratiæ munere, si velimus, ullo tempore careamus; idque in primis as- sequimur studio precandi. — Sane precationem inter et sancti- moniam is necessario intercedit usus, ut altera esse sine altera nullo modo possit. Quocirca consentanea omnino veritati est ea sententia Chrysostomi: *Arbitror cuntis esse manifestum, quod simpliciter impossibile sit absque precationis præsidio cum vir- tute degere* (2); acuteque Augustinus conclusit: *Vere novit recte vivere, qui recte novit orare* (3). Quæ nobis documenta Christus ipse et crebra hortatione et maxime exemplo suo fir- mius persuasit. Nempe orandi causa vel in deserta secedebat, vel montes subibat solus; noctes solidas totus in eo exigebat; templum frequenter adibat; quin etiam, stipantibus turbis, ipse erectis in cœlum oculis palam orabat: denique suffixus cruci, medios inter mortis dolores, cum clamore valido et lacrimis supplicavit Patri. Hoc igitur certum ratumque habeamus, sacer- dotem, ut gradum officiumque digne sustineat suum, precandi studio eximie deditum esse oportere. Sæpius quidem dolendum quod ipse ex consuetudine potius id faciat quam ex animi ardo- re; qui statis horis oscitanter psallat vel pauculas interserat pre- ces, nec deinde ullam de die partem memor tribuat alloquendo Deo, pie sursum adspirans. Sed enim sacerdos multo impen- sius ceteris paruisse debet Christi præcepto: *Oportet semper orare* (4); cui inhærens Paulus tantopere suadebat: *Oratione instate, vigilantes in ea in gratiarum actione* (5); *Sine inter- missione orate* (6). Animo quippe sanctimoniæ propriæ æque ac salutis alienæ cupido quam multæ per diem sese dant occa- siones ut in Deum feratur! Angores intimi, tentationum vis ac pertinacia, virtutum inopia, remissio ac sterilitas operum, offen- siones et negligentiæ creberrimæ, timor demum ad judicia di- vina; hæc omnia valde incitant ut ploremus coram Domino,

(1) II Cor. VI. 5 et seq.
(2) De precatione orat. I.
(3) Hom. IV ex. 50.
(4) Luc. XVIII. 1.
(5) Coloss. IV. 2.
(6) I Thess. V. 17.

ac præter impetratam opem, bonis ad ipsum meritis facile ditescamus. Neque nostra tantummodo ploremus causa oportet. In ea, quæ latius ubique funditur, scelerum colluvione, nobis vel maxime imploranda exorandaque est divina clementia; nobis instandum apud Christum, sub mirabili Sacramento omnis gratiæ benignissime prodigum: *Parce, Domine, parce populo tuo.*

Illud in hac parte caput est, ut æternarum rerum meditationi certum aliquod spatium quotidie concedatur. Nemo est sacerdos qui possit hoc sine gravi incuriæ nota et animæ detrimento prætermittere. Ad Eugenium III, sibi quondam alumnum tunc vero romanum Pontificem, Bernardus Abbas sanctissimus scribens, eum libere obnixeque admonebat, ne unquam a quotidiana divinorum meditatione vacaret, nulla admissa excusatione curarum, quas multas et maximas supremus habet apostolatus. Id autem se jure exposcere contendebat, utilitates ejusdem exercitationis ita enumerans prudentissime: *Fontem suum, id est mentem, de qua oritur, purificat consideratio. Deinde regit affectus, dirigit actus, corrigit excessus, componit mores, vitam honestat et ordinat; postremo divinarum pariter et humanarum rerum scientiam confert. Hæc est quæ confusa disterminat, hiantia cogit, sparsa colligit, secreta rimatur, vera vestigat, verisimilia examinat, ficta et fucata explorat. Hæc est quæ agenda præordinat, acta recogitat, ut nihil in mente resideat aut incorrectum aut correctione egens. Hæc est quæ in prosperis adversa præsentit, in adversis quasi non sentit; quorum alterum fortitudinis, alterum prudentiæ est* (1). Quæ quidem magnarum utilitatum summa, quas meditatio parere est nata, nos item docet atque admonet, quam sit illa, non modo in omnem partem salutaris, sed admodum necessaria.

Quamvis enim varia sacerdotii munia augusta sint et plena venerationis, usu tamen frequentiore fit ut ipsa tractantes non ea plane qua par est religione perpendant. Hinc, sensim defervescente animo, facilis gressus ad socordiam, atque adeo ad fastidium rerum sacerrimarum. Accedit, quod sacerdotem quotidiana consuetudine versari necesse sit quasi *in medio nationis pravæ;* ut sæpe, in pastoralis ipsa caritatis perfunctione, sit sibi pertimescendum ne lateant inferni anguis insidiæ. Quid quod tam est proclive, de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere? Apparet igitur quæ et quanta urgeat necessitas ad æternorum contemplationem quotidie redeundi, ut adversus illecebras mens et voluntas, renovato subinde robore, obfirmen-

(1) Luc. XVIII, 1.

tur. — Præterea expedit sacerdoti quadam instrui facilitate assurgendi nitendique in cælestia: qui cælestia sapere, eloqui suadere omnino debet; qui sic debet vitam suam omnem supra humana instituere, ut, quidquid pro sacro munere agit, secundum Deum agat, instinctu ductuque fidei. Jamvero hunc animi habitum, hanc veluti nativam cum Deo conjunctionem efficit maxime ac tuetur quotidianæ meditationis præsidium; id quod prudenti cuique tam perspicuum est, ut nihil opus sit longius persequi.

Quarum rerum confirmationem petere licet, sane tristem, ex eorum vita sacerdotum, qui divinorum meditationem vel parvi pendant vel plane fastidiunt. Videas enim homines, in quibus *sensus Christi*, illud tam præstabile bonum, oblanguit; totos ad terrena conversos, vana consectantes, leviora effutientes; sacrosancta obeuntes remisse, gelide, fortasse indigne. Jampridem ipsi, unctionis sacerdotalis recenti charismate perfusi, diligenter parabant ad psallendum animam, ne perinde essent ac qui tentant Deum; opportuna quærebant tempora locaque a strepitu remotiora; divina scrutari sensa studebant; laudabant, gemebant, exsultabant, spiritum effundebant cum Psalte. Nunc vero, quantum mutati ab illis sunt ! . . . . — Itemque vix quidquam in ipsis residet de alacri ea pietate quam spirabant erga divina mysteria. Quam dilecta erant olim tabernacula illa ! gestiebat animus adesse in circuitu mensæ Domini, et alios ad eam atque alios advocare pios. Ante sacrum quæ munditiès, quæ preces desiderantis animæ ! tum in ipso agendo quanta erat reverentia, augustis cæremoniis decore suo integris; quam effusæ ex præcordiis gratiæ; feliciterque manabat in populum bonus odor Christi ! . . . . — *Rememoramini*, obsecramus, dilecti filii, *Rememoramini* . . . . *pristinos dies* (1); tunc nempe calebat anima, sancte meditationis studio enutrita.

In his autem ipsis, qui *recogitare corde* (2) gravantur vel negligunt, non desunt sane qui consequentem animi sui egestatem non dissimulent, excusentque, id causæ obtendentes, se totos agitationi ministerii dedidisse, in multiplicem aliorum utilitatem. Verum fulluntur misere. Nec enim assueti cum Deo colloqui, quum de eo ad homines dicunt vel consilia christianæ vitæ impertiunt, prorsus carent divino afflatu; ut evangelicum verbum videatur in ipsis fere intermortuum. Vox eorum, quantavis prudentiæ vel facundiæ laude clarescat, vocem minime reddit Pastoris boni, quam oves salutariter audiant: strepit enim

(1) Hebr. X, 32.
(2) Jerem. XII, 11.

diffluitque inanis, atque interdum damnosi fecunda exempli, non sine religionis dedecore et offensione bonorum. Nec dissimiliter fit in ceteris partibus actuosæ vitæ: quippe vel nullus inde solidæ utilitatis proventus, vel brevis horæ, consequitur, imbre deficiente cælesti quem sane devocat uberrimum *oratio humiliantis se* (1). — Quo loco facere quidem non possumus quin eos vehementer doleamus, qui pestiferis novitatibus abrepti, contra hæc sentire non vereantur, impensamque meditando et precando operam quasi perditam arbitrentur. Proh funesta cæcitas! Utinam secum ipsi probe considerantes aliquando cognoscerent quorsum evadat neglectus iste contemptusque orandi. Ex eo nimirum germinavit superbia et contumacia; unde nimis amari excrevere fructus, quos paternus animus et commemorare refugit et omnino resecare exoptat. Optatis annuat Deus; qui benigne devios respiciens, tanta in eos copia *spiritum gratiæ et precum* effundat, ut errorem deflentes suum, male desertas vias communi cum gaudio volentes repetant, cautiores persequantur. Item ut olim Apostolo (2), ipse Deus sit Nobis testis, quo modo eos omnes cupiamus in visceribus Jesu Christi!

Illis igitur vobisque omnibus, dilecti filii, alte insideat hortatio Nostra, quæ Christi Domini est: *Videte, vigilate et orate* (3) Præcipue in pie meditandi studio uniuscujusque elaboret industria; elaboret simul animi fiducia, identidem rogantis: *Domine, doce nos orare* (4). Nec parvi quidem momenti esse nobis ad meditandum debet peculiaris quædam causa; scilicet quam magna vis consilii virtutisque inde profluat, bene utilis ad rectam animarum curam, opus omnium perdifficile. — Cum re cohæret, et est memoratu dignum, sancti Caroli pastorale alloquium: "Intelligite, fratres, nil æque ecclesiasticis omnibus viris esse necessarium ac est oratio mentalis, actiones nostras omnes præcedens, concomitans et subsequens: *Psallam*, inquit propheta, *et intelligam* (5). Si sacramenta ministras, o frater, meditare quid facis; si Missam celebras, meditare quid offers; si psallis, meditare cui et quid loqueris; si animas regis, meditare quonam sanguine sint lavatæ" (6). Quapropter recte ac jure Ecclesia nos ea davidica sensa iterare frequentes jubet: *Beatus vir, qui in lege Domini meditatur; voluntas ejus permanet die ac nocte; omnia quæcumque faciet semper prosperabuntur.* — Ad hæc, unum denique instar omnium sit nobile incitamentum. Sacerdos enim si *alter Christus* vocatur et est communicatione potestatis,

(1) Eccl. XXXV, 21.
(2) Philipp. I, 8.
(3) Marc. XIII, 33.
(4) Luc. XI. 1.
(5) Ps. c. 2.
(6) Ex. orationib. ad clerum.

nonne talis omnino et fieri et haberi debeat etiam imitat
factorum ? . . . . *Summum igitur studium nostrum sit in*
Jesu Christi meditari (1).

Cum divinarum rerum quotidiana consideratione ma
refert ut sacerdos piorum librorum lectionem, eorum in pri
qui divinitus inspirati sunt, conjungat assiduus. Sic Paulus m
dabat Timotheo: *Attende lectioni* (2). Sic Hieronymus, Ne
tianum de vita sacerdotali instituens, id inculcabat: *Nunqu*
de manibus tuis sacra lectio deponatur; cujus rei hanc subte
bat causam: *Disce quod doceas; obtine eum qui secundum d*
trinam est, fidelem sermonem ut possis exhortari in doctri
sana et contradicentes revincere. Quantum enimvero proficiu
sacerdotes qui constanti hoc præstant assuetudine; ut sapi
prædicant Christum, utque mentes animosque audientium, poti
quam emolliant et mulceant, ad meliora impellunt, ad super
erigunt desideria! — Sed alia quoque de causa, atque ea i
rem vestram, dilecti filii, frugifera, præceptio valet ejusde
Hieronymi: *Semper in manu tua sacra sit lectio* (3). Quis enin
nesciat maximam esse in amici animum vim cujuspiam amic
qui candide moneat, consilio juvet, carpat, excitet, ab error
avocet ? *Beatus, qui invenit amicum verum* (4) . . . . ; *qui au*
tem invenit illum, invenit thesaurum (5). Jamvero amicos vere
fideles adscribere ipsi nobis pios libros debemus.

De nostris quippe officiis ac de præscriptis legitimæ disci-
plinæ graviter commonefaciunt; repressas in animo cælestes vo-
ces suscitant; desidiam propositorum castigant; dolosam obtur-
bant tranquillitatem; minus probabiles affectiones, dissimulatas,
coarguunt; pericula detegunt, sæpenumero incautis patentia.
Hæc autem omnia sic illi tacita cum benevolentia præstant, ut
se nobis non modo amicos præbeant, sed amicorum perquam op-
timos præbeant. Siquidem habemus, quum libeat, quasi lateri
adhærentes, intimis necessitatibus nulla non hora promptos;
quorum vox nunquam est acerba, consilium nunquam cupidum,
sermo nunquam timidus aut mendax. — Librorum piorum salu-
berrimam efficacitatem multa quidem æque insignia declarant
exempla; at exemplum profecto eminet Augustini, cujus prome-
rita in Ecclesiam amplissima inde auspicium duxerunt: *tolle,*
lege; tolle, lege. . . . . Arripui (epistolas Pauli apostoli), *aperui*
et legi in silentio. . . . . Quasi luce securitatis infusa cordi meo,
omnes dubitationis tenebræ diffugerunt (6). Sed contra heu!

(1) De imit. Chr. I. 1.
(2) I Tim. IV, 13.
(3) Ep. LVIII, ad Paulinum. n. 6,
(4) Eccli. xxv. 12.
(5) Ib. VI, 14.
(6) Conf. l, VIII, c. XII.

sæpius accidit nostra ætate, ut homines e clero tenebris dubitationis sensim offundantur et sæculi obliqua sectentur, eo præsertim quod piis divinisque libris longe alios omne genus atque ephemeridum turbam præoptent, ea quidem sententia errore blando ac lue. Vobis, dilecti filii, cavete: adultæ provectæque ætati ne fidite, neve sinite spe fraudulenta illudi, ita vos posse aptius communi bono prospicere.

Certi custodiantur fines, tum quos Ecclesiæ leges præstituant, tum quos prudentia cernat et caritas sui: nam venena istæc semel quis animo imbiberit, concepti exitii perraro quidem effugiet damna.

Porro emolumenta, tum a sacra lectione, tum ex ipsa meditatione cælestium quæsita, futura certe sunt sacerdoti uberiora, si argumenti quidpiam accesserit, unde ipsemet dignoscat an lecta et meditata religiose studeat in usu vitæ perficere. Est apposite ad rem egregium quoddam documentum Chysostomi, sacerdoti præsertim exhibitum. Quotidie sub noctem, antequam somnus obrepat, *excita judicium conscientiæ tuæ, ab ipsa rationem exige, et quæ interdiu mala cepisti consilia . . .*, *fodica et dilania, et de eis pœnam sume* (1). Quam rectum id sit ac fructuosum christianæ virtuti, prudentiores pietatis magistri luculenter evincunt, optimis quidem monitis et hortamentis. Præclarum illud referre placet e disciplina sancti Bernardi: *Integritatis tuæ curiosus explorator, vitam suam in quotidiana discussione examina. Attende diligenter quantum proficias, vel quantum deficias. . . . . Stude cognoscere te. . . . . Pone omnes transgressiones tuas ante oculos tuos. Statue te ante te, tamquam ante alium; et sic te ipsum plange* (2).

Etiam in hac parte probrosum vere sit, si Christi dictum eveniat: *Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis!* (3) Videre licet quanta illi sedulitate sua negotia procurent: quam sæpe data et accepta conferant; quam accurate restricteque rationes subducant; jacturas factas ut doleant, seque ipsi acrius excitent ad sarciendas. Nos vero, quibus fortasse ardet animus ad aucupandos honores, ad rem familiarem augendam, ad captandam præsidio scientiæ prædicationem unice et gloriam; negotium maximum idemque perarduum, sanctimoniæ videlicet adeptionem, languentes, fastidiosi tractamus. Nam vix interdum apud nos colligimus et exploramus animum; qui propterea pæne silvescit, non secus ac vinea pigri, de qua scriptum: *Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti: et ecce totum re-*

---

(1) Exposit in Ps. IV, n. 8.
(2) Meditationes piissimae, c. v, de quotid. sui. ipsius exam.
(3) Luc, XVI, 8.

plevarant urticæ, et operuerunt superficiem ejus spinæ, et m ria lapidum destructa erat (1). — Ingravescit res, crebresce bus circum exemplis pravis, sacerdotali ipsi virtuti haud mini infestis; ut opus sit vigilantius quotidie incedere ac vehem tius obniti. Jam experiendo cognitum est, qui frequentem in censuram et severam de cogitatis, de dictis, de factis perag eum plus valere animo, simul ad odium et fugam mali, simul studium et ardorem boni. Neque minus experiendo compertu quæ incommoda et damna fere accidant declinanti tribunal illu ubi sedeat judicans justitia, stet rea et ipsum accusans conscie tia. In ipso frustra quidem desideres eam agendi circumspecti nem, quæ adeo in christiano homine probatur, de minoribus qu que noxis vitandis; eamque verecundiam animi, maxime sacerd tis propriam, ad omnem vel levissimam in Deum offensam exp vescentis. Quin immo indiligentia atque neglectus sui nonnun quam eo deterius procedit, ut ipsum negligant pœnitentiæ sa cramentum: quo nihil sane opportunius infirmitati humana suppeditavit Christus insigni miseratione. — Diffitendum cert non est, acerbeque est deplorandum, non ita raro contingere, u qui alios a peccando fulminea sacri eloquii vi deterret, nihil tale metuat sibi culpisque obcallescat; qui alios hortatur et incitat ut labes animi et morentur debita religione detergere, id ipse tam ignave faciat atque etiam diuturno mensium spatio cunctetur; qui aliorum vulneribus oleum et vinum salutare novit infundere, saucius ipse secus viam jaceat, nec medicam fratris manum, eamque fere proximam, providus sibi requirat. Heu quæ passim consecuta sunt hodieque consequuntur prorsus indigna coram Deo et Ecclesia, perniciosa christianæ multitudini, indecora sacerdotali ordini!

Hæc Nos, dilecti filii, pro conscientiæ officio quum reputamus, oppletur animus ægritudine, et vox cum gemitu erumpit: Væ sacerdoti, qui suum tenere locum nesciat, et nomen Dei sancti, cui esse sanctus debet, infideliter polluat! Optimorum corruptio, teterrimum: *Grandis dignitas sacerdotum, sed grandis ruina eorum, si peccant; lætamur ad ascensum, sed timeamus ad lapsum: non est tanti gaudii excelsa tenuisse, quanti mœroris de sublimioribus corruisse!* (2) Væ igitur sacerdoti, qui immemor sui, precandi studium deserit; qui piarum lectionum pabulum respuit; qui ad se ipse nunquam regreditur ut accusantis conscientiæ exaudiat voces!

Neque crudescentis animi vulnera, neque Ecclesiæ matris ploratus movebunt miserum, donec eæ feriant terribiles minæ

(1) Prov. xxiv, 30, 31.
(2) S. Hieron. in Ezech. l. XIII, c. XLIV, v. 30.

Excæca cor populi hujus, et aures ejus aggrava; et oculos ejus claude; ne forte videat oculis suis, et auribus suis audiat, et corde suo intelligat, et convertatur, et sanem eum (1).

Triste omen ab unoquoque vestrum, dilecti filii, avertat dives in misericordia Deus; ipse qui Nostrum intuetur cor, nulla prorsus in quemquam amaritudine affectum, sed omni pastoris et patris caritate in omnes permotum: *Quæ est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloriæ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum?* (2)

At videtis ipsi, quotquot ubique estis, quænam in tempora, arcano Dei consilio, Ecclesia inciderit. Videte pariter et meditamini quam sanctum officium vos teneat, ut a qua tanto dignitatis honore donati estis, eidem contendatis adesse et succurrere laboranti.

Itaque in clero, si unquam alias, nunc opus maxime est virtute non mediocri; in exemplum integra, experrecta, operosa, paratissima demum facere pro Christo et pati fortia.

Neque aliud quidquam est quod cupidiore Nos animo precemur et optemus vobis, singulis et universis. — In vobis igitur intemerato semper honore floreat castimonia, nostri ordinis lectissimum ornamentum; cujus nitore sacerdos, ut adsimilis efficitur angelis, sic in christiana plebe venerabilior præstat sanctisque fructibus fecundior. — Vigeat perpetuis auctibus reverentia et obedientia, iis solemni ritu promissa, quos divinus Spiritus rectores constituit Ecclesiæ; præcipue in obsequio huic Sedi Apostolicæ justissime debito mentes animique arctioribus quotidie fidelitatis nexibus devinciantur. — Excellatque in omnibus caritas, nullo modo quærens quæ sua sunt; ut, stimulis qui humanitus urgent invidæ contentionis cupidæve ambitionis cohibitis, vestra omnium studia ad incrementa divinæ gloriæ fraterna æmulatione conspirent.

Vestræ beneficia caritatis *multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum*, quam miserrima, expectat; vel maxime expectant densi adolescentium greges, civitatis et religionis spes carissima, fallaciis undique cincti et corruptelis. Studete alacres, non modo sacra catechesi impertienda, quod rursus enixiusque commendamus, sed, omni quacumque liceat ope consilii et sollertiæ, bene optimeque mereri de omnibus.

Sublevando, tutando, medendo, pacificando, hoc demum velitis ac propemodum sitiatis, lucrari vel obstringere animas Christo.

---

(1) Is. VI, 10.
(2) I Thess. II, 19,

Ab inimicis ejus heu quam impigre, quam laboriose, non trepide agitur, instatur, exitio animarum immenso!

Ob hanc potissime caritatis laudem Ecclesia catholica det et gloriatur in clero suo, christianam pacem evangeliz salutem atque humanitatem afferente, ad gentes usque barb ubi ex magnis ejus laboribus, profuso nonnunquam sang consecratis, Christi regnum latius in dies profertur, et fides s ta enitet novis palmis augustior.

Quod si, dilecti filii, effusæ caritatis vestræ officiis simul convicium, calumnia, ut persæpe fit, responderit, nolite i tristitiæ succumbere. *nolite deficere bene facientes* (1). A oculos obversentur illorum agmina, numero meritisque insig qui per Apostolorum exempla, in contumeliis pro Christi nom asperrimis, *ibant gaudentes, maledicti benedicebant.*

Nempe filii sumus fratresque Sanctorum, quorum nomi splendent in libro vitæ, quorum laudes nuntiat Ecclesia: *N inferamus crimen gloriæ nostræ!* (2)

Instaurato et aucto in ordinibus cleri spiritu gratiæ sacerd talis, multo quidem efficacius valebunt Nostra, Deo adspirant proposita ad cetera, quæcumque late sunt, instauranda.

Quapropter ad ea quæ supra exposuimus, certa quædam ad jicere visum est, tamquam subsidia eidem gratiæ custodiendæ e plendæ opportuna. Est primum, quod nemini sane non cognitum et probatum, sed non item omnibus re ipsa exploratum est, piu animæ recessus ad exercitia, quæ vocant, spiritualia; annuus, s fieri possit, vel apud se singulatim, vel potius una cum aliis, un de largior esse fructus consuevit; salvis Episcoporum præscrip- tis.

Hujus instituti utilitates jam Ipsi satis laudavimus, quum nonnulla in eodem genere ad cleri romani disciplinam pertinen- tia ediximus (3).

Nec minus deinde proficiet animis, si consimilis recessus ad paucas horas, menstruus, vel privatim vel communiter habea- tur: quem morem libentes videmus pluribus jam locis inducc- tum, ipsis Episcopis faventibus, atque interdum præsidentibus cœtui.

Aliud præterea cordi est commendare: adstrictiorem quam- dam sacerdotum, ut fratres addecet, inter se conjunctionem, quam episcopalis auctoritas firmet ac moderetur. Id sane com- mendabile, quod in societatem coalescant ad mutuam opem in adversis parandam, ad nominis et munerum integritatem contra hostiles astus tuendam, ad alias istiusmodi causas. At pluris pro-

(1) II Thess. III, 13.
(2) I Macch. IX, 10.
(3) Ep. Experiendo, ad Card. in Urbe Vicarium, 27 déc. 1904.

fecto interest, consociationem eos inire ad facultatem doctrinæ sacræ excolendam, in primisque ad sanctum vocationis propositum impensiore cura retinendum, ad animarum provehendas rationes, consiliis viribusque collatis.

Testantur Ecclesiæ annales, quibus temporibus sacerdotes passim in communem quamdam vitam conveniebant, quam bonis fructibus id genus societas abundarit. Tale aliquid quidni in hanc ipsam, ætatem, congruenter quidem locis et muniis revocari queat ? pristini etiam fructus, in gaudium Ecclesiæ, nonne sint recte sperandi ?

Nec vero desunt instituti similis societates, sacrorum Antistitum comprobatione auctæ; eo utiliores, quo quis maturius sub ipsa sacerdotii initia, amplectatur. Nosmetipsi unam quamdam, bene aptam experti, fovimus in episcopali munere; eamdem etiamnum aliasque singulari benevolentia prosequimur.

Ista sacerdotalis gratiæ adjumenta, eaque item quæ vigil Episcoporum prudentia pro rerum opportunitate suggerat, vos dilecti filii, sic æstimate, sic adhibete. ut magis in dies magisque *dignis ambuletis vocatione qua vocati estis* (1), ministerium vestrum honorificantes, et perficientes in vobis Dei voluntatem, quæ nempe est *sanctificatio vestra.*

Huc enimvero feruntur præcipuæ cogitationes curæque Nostræ: propterea sublatis in cælum oculis, supplices Christi Domini voce super universum clerum frequenter *Pater sancte . . . . . sanctifica eos* (2). In qua pietate lætamur permultos ex omni fidelium ordine Nobiscum comprecantes habere, de communi vestro et Ecclesiæ bono vehementer sollicitos: quin etiam jucundum accidit, haud paucas esse generosioris virtutis animas, non solum in sacratis septis, sed in media ipsa sæculi consuetudine, quæ ob eamdem causam sese victimas Deo votivas non intermissa contentione exhibeant. Puras eximiasque eorum preces in odorem suavitatis summus Deus accipiat, neque humillimas abnuat preces Nostras. Faveat, exoramus, clemens idem et providus: atque e sanctissimo dilecti Filii sui Corde divitias gratiæ, caritatis, virtutis omnis universum in clerum largiatur. — Postremo, libet gratam ex animo vicem referre vobis, dilecti filii, de votis faustitatis quæ, appetente sacerdotii Nostri natali quinquagesimo, multiplici pietate obtulistis: votaque pro vobis Nostra, quo cumulatius eveniant, magnæ Virgini Matri concredita volumus, Apostolorum Reginæ. Hæc etenim illas sacri ordinis felices primitias exemplo suo edocuit quemadmodum perseverarent unanimes in oratione, donec induerentur superna virtute;

---

(1) Ephes. IV, 1.
(2) Joan XVII, 11, 17.

eamdemque ipsis virtutem multo sane am[
ne impetravit, consilio auxit et communivit,
rum lætissimam. — Optamus interea, dilect[
exultet in cordibus vestris cum gaudio Spi[
Apostolica Benedictione, quam vobis omnib[
tate impertimus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, [
MCMVIII, Pontificatus Nostri ineunte sexto.



ane amplioren sua depreca-
munivit, ad fertilitatem labo-
, dilecti filii, ut pax Christi
dio Spiritus Sancti; auspice
onnibus peramanti volun-

etrum, die IV Augusti anno
sexto.

PIUS PP. X